



## Communiqué de presse

### Un projet d'évaluation des personnels toujours inacceptable !

Les fédérations syndicales CGT Éduc'action et FNEC FP-FO de Charente-Maritime ont pris connaissance des dernières modifications du projet de réforme d'évaluation des personnels de l'éducation nationale, l'une des mesures du PPCR.

Ce projet ne correspond absolument pas aux attentes des personnels, en particulier dans le rôle prépondérant qu'il souhaite donner au chef d'établissement dans l'évaluation et donc dans l'avancement de carrière des enseignants. Ce glissement certain vers une forme de management dont la nocivité a pu clairement être observée dans le secteur privé n'est pas acceptable.

Le rôle du chef d'établissement dans ce projet serait donc accru, le mettant sur un pied d'égalité avec l'IPR pour juger de la pédagogie des personnels. Les personnels de direction seraient ainsi conduits à exercer le rôle de responsables pédagogiques, rôle qu'ils n'ont pas à tenir.

Ils pourraient également imposer aux personnels un « accompagnement », sorte de formation-redressement dont le but serait de les formater aux projets locaux et aux différentes réformes, nouvelle atteinte de taille contre la liberté pédagogique et le droit à la formation continue.

Ce projet ouvre donc la voie à l'arbitraire, à l'individualisation aggravée des carrières, à la concurrence entre les personnels au nom d'un prétendu mérite, et à un nouvel alourdissement de leur charge de travail sur des tâches annexes qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, au détriment de ce qui constitue leur mission première : enseigner dans des classes d'après des programmes nationaux.

La CGT Éduc'action et la FNEC FP-FO de Charente-Maritime **exigent le retrait de cette réforme de l'évaluation des personnels et appellent à un rassemblement devant la Direction académique à 11h30 le mercredi 7 décembre, jour de l'examen du PPCR en Comité Technique Ministériel.**

**Les personnels n'en veulent pas plus que de la réforme du collège, ni de celle des rythmes scolaires.**

**Ce que revendiquent les personnels, c'est une véritable augmentation de leurs salaires, une carrière complète pour tous, titulaires comme contractuels, avec l'avancement le plus favorable à tous les personnels, le maintien des garanties statutaires et d'une réelle liberté pédagogique qui n'en ait pas que le nom.**